



Notre projet

Créer à Saint-Germain-en-Laye un **supermarché participatif sous forme de coopérative** pour que les membres accèdent à prix réduits à de bons produits, de proximité, éthiques, à l'impact environnemental le plus faible possible, tout en offrant aux agriculteurs et producteurs une juste rémunération de leur travail grâce à la réduction des charges et des intermédiaires.



Coopérative de consom'acteurs

Les coopérateurs sont des habitants de Saint-Germain-en-Laye et des villes avoisinantes à la recherche d'une nouvelle façon de faire leurs courses.

Les coopérateurs sont les propriétaires du supermarché : chacun détient une part du capital - minimum 100 € ou minimum 10 € pour les bénéficiaires des minima sociaux - et un droit de vote - quelle que soit la part du capital détenu - pour participer à la gouvernance du supermarché lors des Assemblées Générales.



Les coopérateurs participent bénévolement 3 heures toutes les 4 semaines au fonctionnement du supermarché : accueil, caisse, réception des livraisons, étiquetage, mise en rayon, pesée des fruits & légumes et du vrac, découpe et mise en sachet, nettoyage, administration, etc.

Les coopérateurs peuvent faire l'ensemble de leurs courses au supermarché qui offre une gamme complète de produits et **bénéficie de prix de 20 à 40% moins chers** que dans un supermarché classique.

Prochaines étapes

Agrandir notre communauté de futurs coopérateurs qui commence à se former dans les Yvelines.

Des réunions d'information et d'accueil ouvertes à tous les habitants de Saint-Germain-en-Laye et des villes environnantes seront organisées régulièrement pour élargir cette communauté.

L'objectif est de réunir au moins 1200 personnes qui souhaitent adhérer à l'association dès maintenant pour devenir coopérateur à la création de la société coopérative lorsque nous aurons trouvé les locaux, 1200m² minimum.

6 critères de choix des produits

Parfois contradictoires, l'idée est de trouver un équilibre pour chaque produit.

L'impact environnemental • on préfère les produits issus de pratiques qui n'endommagent pas ou le moins possible l'environnement

La proximité • on préfère des produits qui voyagent le moins possible pour arriver au supermarché

L'éthique • on préfère des produits cultivés ou transformés par des personnes bénéficiant de conditions de travail et de rémunération correctes

Le goût • on préfère des produits dont la méthode de culture ou de transformation permet de conserver une qualité gustative

Le prix • les produits doivent rester abordables financièrement pour favoriser la mixité sociale au sein du supermarché ; cela consiste souvent à proposer aussi des versions dites conventionnelles des produits

Les habitudes alimentaires spécifiques • pour être la plus inclusive possible, la coopérative cherche à satisfaire les habitudes alimentaires de ses membres et des personnes vivant dans le périmètre du supermarché.

Bref, une majorité de produits bios, artisanaux ou locaux, mais également des produits que l'on trouve dans les supermarchés classiques ou des produits exotiques.



Rejoignez-nous, devenez adhérent, actif et même bienfaiteur !

Lors des réunions d'information et d'accueil, vous pourrez vous inscrire en tant que :

Membre adhérent • j'adhère dès maintenant à l'association pour soutenir la construction de la coopérative ; je peux participer aux Assemblées Générales de l'association ; je paie une cotisation annuelle de 10 € qui aidera l'association à couvrir une partie des frais de fonctionnement (assurance, frais bancaires, publication au JO, site web, paiement des salles pour les réunions d'information, impression de flyers...).

Elargir dès maintenant notre communauté d'adhérents nous permettra de présenter un projet viable et solide auprès de la Mairie ou des bailleurs pour la recherche des locaux mais aussi auprès des organes financiers pour les demandes de subventions et le financement.

Membre actif • je participe bénévolement à la création du supermarché selon mes envies et compétences au sein de groupes de travail organisés par grands thèmes ; je peux participer aux Assemblées Générales de l'association ; je peux devenir membre du bureau, l'organe de gestion.

Membre bienfaiteur • je fais un don pour que ce super projet devienne réalité !

• • • **N'hésitez pas à être les 3 à la fois !**

Parlez-en autour de vous. Partagez et suivez nos pages et notre site



poplacoop



poplacoop

www.poplacoop.fr

Vous souhaitez être tenus informés des prochaines étapes et des réunions d'information et d'accueil, transmettez-nous vos coordonnées à



info@poplacoop.fr



Nos modèles

- **Park Slope Food Coop** à New York
- **La Louve** à Paris